



DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 - 202

Objet : Réparation de la borne enterrée VERRE située à Aumont-en-Halatte

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment par ses articles L.2122.21,

L 5211-2, L.5211.9 et L.5211.10 ;

Vu l'article R 2122-8 du Code de la Commande Publique,

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Communautaire n° 40-CC230426 en date du 23 avril 2026 constatant l'élection du Président,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426, portant délégations d'attributions au Président,

Considérant la nécessité de faire réparer la borne enterrée VERRE située à Aumont-en-Halatte afin de permettre sa remise en service ;

Considérant les résultats de la mise en concurrence par devis des 3 entreprises sollicitées pour cette intervention ;

DECIDONS

ARTICLE 1 D'accepter et de signer la proposition de la société ASTECH, dont le siège social est situé sise Plaine d'Alsace, 7 avenue de l'Europe, 68190 Ensheim, pour un montant de 3 839,93 € HT, soit 4 607,92 € TTC.

ARTICLE 2 Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion ;



ARTICLE 3 La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;

ARTICLE 4 Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).
- La société ASTECH.



Fait à Senlis, le

Signé électroniquement par
Jean-Baptiste LEGRAIS

Le 27 août 2026

Certifié exécutoire compte-tenu :

de la transmission en Sous-préfecture le

28 AOUT 2026

de la publication sur le site internet de la CCSSO le

28 AOUT 2026



Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le 28/08/2026

ID : 060-200066975-20260828-2026_202-AR



Offre: CC6750

Date : 21/07/2026

COM COM SENLIS SUD OISE
43, avenue Félix Louat
60300 SENLIS
France

Date de validité : 05/08/2026

N° d'engagement : Réparation colonne verre

Garantie : 0.0 ANS

A l'attention de : Oriane PILLON / +33 6 82 94 57 25 / oriane.pillon@ccsso.fr

Votre interlocuteur : Damien Meyer / sav@astech-eco.com

Réparation colonne verre

Produit	QTÉ	Prix unitaire	Prix total
Plateforme de sécurité réduite à 4 m3 pour béton 5 m3 PDS ASTECH 54	1,00 UN	2354,93	2354,93 €
Kit visserie coque Maine	1,00 UN	15,00	15,00 €
Intervention 1 technicien (y compris déplacement) TECH	4,00 Heure(s)	87,50	350,00 €
Prestation de levage et de déchargement DEMI-JOURNEE en IDF Levage_demi-journée IDF	1,00 UN	520,00	520,00 €
Transport par semi-remorque type Tautliner 1 point de chargement TRANSTAUT_60	1,00 UN	600,00	600,00 €

La colonne doit être propre, vide et accessible lors de l'intervention.

Adresse de livraison

ECOPAV
Bâtiment E1
8 avenue Eugène Freyssinet
95740 FREPILLON
France

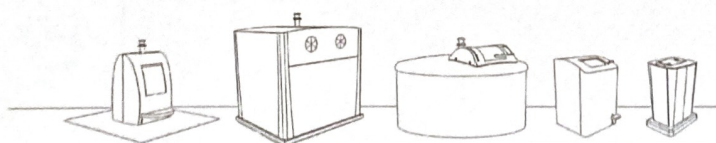
Total

Total HT :	3839,93 €
TVA collectée (vente) 20,0%	767,99 €
Total TTC :	4607,92 €

Devisé : EUR

Condition de paiement : 30 jours

Méthode de facturation : Livraison



Page 1/2

SIÈGE SOCIAL • P.A. Plaine d'Alsace • 7 Avenue de l'Europe • 68190 ENSISHEIM

Tel. +33 (0)3 89 318 320 • www.astech-eco.com • info@astech-eco.com

SAS au capital de 100 000 euros • RCS Colmar 388 581 431 00045 • N° TVA Int. FR51 388 581 431 • APE 25.29Z

Offre: CC6750

Date : 21/07/2026

Envoyé en préfecture le 28/08/2026

Reçu en préfecture le 28/08/2026

Publié le 28/08/2026

ID : 060-200066975-20260828-2026_202-AR



Date de validité : 05/08/2026

N° d'engagement : Réparation colonne

Réserve de propriété : En référence à la loi n° 80.535 du 12 mai 1980, le transfert de propriété est retardé jusqu'au paiement intégral du prix. **Clause attributive de juridiction :** Toute contestation sera soumise au tribunal compétent du siège social de la société Astech.

SIGNATURE pour Commander :

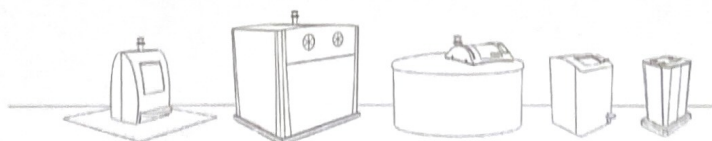
Signature précédée du nom du signataire + cachet de l'entreprise précédé de la mention « Bon pour commande »

L'acceptation de cette offre implique l'adhésion sans réserve à nos conditions générales de vente.

Fait à : Le :

Merci d'indiquer la date de livraison souhaitée :

(Cette dernière n'est qu'indicative et ne vaut pas accord de notre part).



Page 2/2

SIÈGE SOCIAL • P.A. Plaine d'Alsace • 7 Avenue de l'Europe • 68190 ENSISHEIM

Tel. +33 (0)3 89 318 320 • www.astech-eco.com • info@astech-eco.com

SAS au capital de 100 000 euros • RCS Colmar 388 581 431 00045 • N° TVA Int. FR51 388 581 431 • APE 25.29Z